

INFO LA PÊCHE

Vol. 2 • n° 10

Votre municipalité en bref

Août 2019

UNE NOUVELLE POLITIQUE FAMILIALE À LA PÊCHE

Au conseil municipal de juillet, les élus ont adopté deux documents importants: le plan stratégique de la Municipalité, et la nouvelle politique familiale de La Pêche, avec le plan d'action 2019-2022 qui l'accompagne. Le processus de révision de la politique familiale était en cours depuis août 2018. On pourrait donc dire que l'accouchement a été long (11 mois), mais il serait plus juste d'indiquer qu'il a exigé beaucoup d'énergie concentrée dans un but précis. Pourquoi? Parce qu'une politique municipale incarne la vision de la Municipalité relativement à un sujet donné et constitue de sa part un engagement ferme, valable pour une longue période. La dernière édition de la politique familiale remontait à 2008.

QUI, QUOI, COMMENT?

Toute politique mérite donc de faire l'objet d'un soin particulier. La politique familiale de la Municipalité est le fruit d'un travail concerté rigoureux, mené en étroite collaboration avec les acteurs du milieu et piloté par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, avec l'aide de Convergence, une coopérative d'expertes conseil de l'Outaouais.

Parmi la brochette de personnes qui ont pris part au processus, et notamment participé

aux rencontres du comité de pilotage, citons: Benoit Legros, responsable des communications et de la planification du développement chez Transcollines; Carolane Larocque, conseillère municipale, quartier 4; Daniel Laflèche, directeur général de la Maison de la famille l'Étincelle; Denis Gervais, administrateur pour le Club d'âge d'or les Bons amis de Masham et la Table autonome des aînés des Collines et membre du Comité des loisirs; Guillaume Lamoureux, maire de La Pêche; Line Ouellet, organisatrice communautaire au CSSS de l'Outaouais; Marie-Pier Chaput, directrice du Grenier des Collines; Violaine Côté, enseignante à l'école secondaire Des Lacs et collaboratrice à la maison des jeunes Le Mashado.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET POLITIQUE FAMILIALE: DES LIENS ÉTROITS
Pour les fins de l'élaboration de cette politique, il était essentiel, d'une part, de tenir compte des besoins et souhaits des citoyens, et, d'autre part, de faire l'arrimage avec le plan stratégique élaboré au même moment, et qui allait devenir le plan directeur et la feuille de route de la Municipalité. Le mot d'ordre qui s'imposait était donc: cohérence!

Or, dans son plan stratégique, la Municipalité a placé le citoyen au cœur de ses actions, avec

comme objectif ultime d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de renforcer leur sentiment d'appartenance. Certains éléments essentiels contribuant au bien-être et à l'épanouissement des citoyens, qui constituent des conditions de la qualité de vie, entretiennent des liens étroits avec la famille. Pensons à cette dernière comme lieu privilégié de développement et d'apprentissage des individus, à l'importance d'une vie saine et de saines habitudes de vie, au vieillissement actif des aînés, à la solidarité intergénérationnelle ou encore à l'accès à des infrastructures de qualité. La famille est véritablement au cœur de nos vies!

Nous vous invitons à consulter la nouvelle politique et son plan d'action, accessibles sur le site Web de la Municipalité sous Services municipaux/Loisirs, culture et vie communautaire/Politiques.

La Municipalité de la Pêche a bénéficié, en vue de la réalisation de son projet de mise à jour de sa politique familiale, du soutien technique et financier du ministère de la Famille (Programme de soutien aux politiques familiales municipales).



Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux**
maire
819 456-2161, poste 2270
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Réjean Desjardins**
quartier 1
819 456-2590
r.desjardins@villelapeche.qc.ca
- Michel Gervais**
quartier 2
819 456-3746
m.gervais@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil**
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque**
quartier 4
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross**
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux**
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais**
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Pour que la politique colle à la réalité

Comment s'assurer que la politique tient compte des besoins du milieu? Voici la recette:

- Préparer un profil statistique (données du recensement) des familles;
- Réunir le comité de pilotage (représentants du milieu) pour prendre connaissance du profil et préparer un plan de consultation;
- Consulter les citoyens au moyen de questionnaires en ligne et d'entrevues téléphoniques;
- Analyser les résultats de la consultation et les présenter au comité de pilotage
- Discuter des grandes orientations qui se dégagent et des moyens à privilégier en vue de l'élaboration du plan d'action;
- Faire l'arrimage entre plan stratégique et politique familiale pour en assurer la cohérence;
- Rédiger les ébauches et obtenir les commentaires de tous les intervenants;
- Faire adopter la politique et le plan d'action.

Concours de photographies amateur

- CALENDRIER MUNICIPAL 2020 -

Faites-nous parvenir vos plus belles photos illustrant les saisons, les quartiers, les événements à La Pêche à communications@villelapeche.qc.ca
Date limite : 8 novembre 2019
www.villelapeche.qc.ca
pour connaître les modalités.



Rédactrice en chef : Evelyne Kayounggha
Rédactrice: Danièle Morisset
Production : Lexis Média
Distribution : Postes Canada
Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche
1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0
Tél. : 819 456-2161
Site Internet : www.villelapeche.qc.ca
Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca
ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),
ISSN 1911-7809 (online-english)



MESSAGES DES SERVICES MUNICIPAUX

DEMANDE D'ENTRETIEN POUR CHEMIN PRIVÉ

Vous résidez sur un chemin privé et souhaitez faire entretenir le chemin par la Municipalité durant la saison hivernale? Veuillez noter que, selon le règlement 15-690, *Règlement concernant l'entretien des chemins privés*, la date limite pour faire votre demande d'entretien à la Municipalité est le **1^{er} septembre**.

Le Règlement 15-690 est actuellement en révision afin de mieux structurer les balises et de clarifier le processus. Toutefois, quatre éléments clefs sont à retenir:

· Une majorité de propriétaires (actuellement 50% plus un) doivent signer par écrit leur accord; ce seuil minimal sera appelé à changer pour préférentiellement viser l'obtention d'au moins 60% des signatures de propriétaires.

· Dans le cas où il y a plus d'un propriétaire pour le même immeuble, seulement une signature par immeuble sera acceptée. Les propriétaires de plusieurs immeubles sur une même voie privée sont considérés comme un seul propriétaire et n'ont droit qu'à une seule signature par voie privée.

· Pour être admissible à une demande d'entretien d'un chemin privé, certains critères doivent être respectés. Vous pouvez vous référer à l'article 3 du règlement 15-690 pour connaître lesdits critères.

· L'autorisation du propriétaire ou des propriétaires de l'immeuble sur lequel se trouvent toutes les composantes de la voie privée est obligatoire.

Pour présenter une demande, veuillez remplir le formulaire prévu à cet effet disponible au bureau municipal. Vous pouvez consulter le règlement 15-690 qui renferme toutes les informations liées à cette procédure sous l'onglet «Municipalité/ Règlements».

Le Service des travaux publics

PAIEMENT DES TROIS DERNIERS COUPONS DE TAXES

Les dates d'échéance pour le paiement des trois derniers coupons de taxes sont le **6 août**, le **6 septembre** et le **10 octobre**, respectivement. Selon les articles 8 et 9 du règlement 19-779 - *Taux de taxe foncière et de cueillette des ordures*, lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu (selon les dates des coupons joints à votre facture), le solde entier du compte devient alors exigible. À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, le solde impayé porte intérêt au taux annuel de quatorze pour cent (14%).

Si vous n'avez pas reçu votre compte ou que vous avez déménagé, communiquez avec nous au 819 456-2161, poste 2221 ou à reception@villelapeche.qc.ca.

Le Service des finances et de la taxation

PRÉSENCE D'ANIMAUX SUR LES ROUTES PROVINCIALES

Pour signaler un incident ou la présence de carcasses d'animaux sur le réseau routier provincial (route Principale et chemin Edelweiss, notamment), veuillez contacter le ministère des Transports du Québec (MTQ) au 511, option 2, ou utilisez le formulaire en ligne à l'adresse www.transports.gouv.qc.ca, rubrique «Nous joindre».

LA PRÉVENTION NOUS TIENT À CŒUR

Le Service de sécurité incendie et de la sécurité civile tient à informer la population que des visites de prévention incendie résidentielles ont déjà débuté sur l'ensemble du territoire. Ces visites sont mises en œuvre afin d'assurer la sécurité des citoyens et de sensibiliser la population en matière de prévention des incendies. Les visites de prévention sont effectuées dans les secteurs résidentiels. Cette activité de prévention s'échelonne sur toute l'année à venir. Au plaisir de vous rencontrer et de discuter de prévention incendie!

Le Service de sécurité incendie

DEMANDES DE SOUTIEN FINANCIER: LA DATE LIMITE EST LE 15 OCTOBRE!

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire désire vous rappeler que toutes les demandes de soutien financier pour 2020 doivent parvenir aux bureaux de la Municipalité au plus tard le **15 octobre 2019**. Les demandes peuvent être envoyées par la poste au 1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec), J0X 2W0, par courriel à d.morisset@villelapeche.qc.ca, ou encore être déposées en personne à la réception de la Municipalité. Les formulaires de demande sont disponibles en version électronique sur le site Web de la Municipalité sous **Services municipaux / Loisirs, culture et vie communautaire / Politiques** (sous la rubrique Politique de soutien financier; N.B. : le formulaire est l'annexe B de la politique), et en version papier à la réception de la Municipalité. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Danièle Morisset au 819 456-2161, poste 2288.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Août 2019						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

ORDURES

ORDURES ET RECYCLAGE

ORDURES ET RDD

RECYCLAGE

AUCUNE COLLECTE

(reportée au jour ouvrable suivant pour tous les secteurs).



Veillez noter que du 1^{er} juin au 13 septembre 2019, les ordures ménagères seront collectées à chaque semaine!

PARLEZ-NOUS DE VOS PARCS DE VOISINAGE!

Dans notre numéro de juin, nous vous parlions du projet de Plan directeur des parcs et espaces verts amorcé par la Municipalité et piloté par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. La première étape de ce projet consiste à faire un inventaire avec analyse, et la deuxième, à proposer l'aménagement de nouveaux équipements.

En 2018, un inventaire des parcs avec aires de jeu a été réalisé. Sur les dix parcs recensés, neuf ont été inspectés du point de vue de la sécurité, et deux (le parc Curé Bouchard et le parc de la Rivière) ont fait l'objet d'une analyse qualitative et quantitative visant à connaître leur utilisation, leur achalandage, leur clientèle, la satisfaction des usagers à l'égard des équipements existants, leurs souhaits en matière d'aménagement de nouveaux équipements, leurs besoins, etc. En 2019, le dernier parc sera inspecté, et tous seront mis aux normes afin de les rendre plus sécuritaires. De plus, nous procéderons à l'analyse qualitative et quantitative des huit parcs restants. Vous fréquentez l'un de ces parcs? Alors c'est vous que nous ciblons. Notre objectif consiste à recueillir l'information qui permettra de proposer l'aménagement de nouveaux équipements répondant le mieux possible à vos besoins.

Si vous fréquentez l'un des parcs ci-dessous, vous ne manquerez pas de rencontrer ici ou là, au fil de l'été, notre technicien en évaluation des parcs, Julien Maisonneuve, qui poursuivra ses activités d'observation et d'analyse pendant tout le mois d'août. Julien a distribué des questionnaires en divers endroits de la Municipalité, et vous pouvez également vous en procurer aux bureaux de la Municipalité ou en vous adressant directement à Julien par téléphone au 873 354-0510 ou par courriel à julienmaisonneuve@gmail.com, ou encore en consultant le site Web de la Municipalité, sous Actualités, Parlons parcs! où vous trouverez des liens vers les formulaires français et anglais.

De plus, Julien a un rendez-vous très spécial avec les usagers de chacun des parcs à une date précise, indiquée ci-dessous. Notez que Julien s'y trouvera chaque fois entre 18h et 19h30.

- Le 9 août: au parc Monette, 31, ch. René-Lévesque (Duclos)
- Le 10 août: au parc Meunier-Werrel, 10, ch. Werrel (Masham)
- Le 11 août: au parc du Moulin, 88, route Principale Ouest (Masham)
- Le 13 août: au parc Biron, 19, ch. des Érables (Masham)
- Le 14 août: au parc Rupert, 24, ch. Shouldice (Rupert)
- Le 16 août: au parc Bill Gonzalez, 38, ch. de la Vallée-de-Wakefield (Wakefield)
- Le 17 août: au parc Butternut, 45, ch. Butternutt (Edelweiss)
- Le 18 août: au parc de la Grotte, 6, ch. du lac Teeple (East Aldfield)

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Encan annuel et vente de livres – Association Youth Welfare de Rupert Le dimanche 11 août 2019

Encanteur: Revel Stewart

Les articles seront disponibles pour inspection dans la grande salle dès 9h et l'enchère débutera à 9h30. Les objets exceptionnels seront offerts à compter de 13 h. Pour en savoir plus sur ces articles, consultez notre page Facebook juste avant la date de l'encan. Cette vente de charité se distingue par son offre exceptionnelle d'articles ménagers, de vaisselle, d'antiquités, d'outils et de meubles. La vente de livres, organisée par la bibliothèque et brocante de Rupert, vous offre l'occasion d'acquérir des romans, des livres de fiction, des livres pour enfants, des livres français et bien plus, pour aussi peu que vingt-cinq cents. Des rafraîchissements seront servis à la cantine.

Bénévoles demandés pour la boutique de l'hôpital de Wakefield

La Boutique Santé de l'hôpital Mémorial de Wakefield cherche des bénévoles pour aider à maintenir ses horaires de jour, de soir et de fin de semaine (samedis). La Boutique est gérée par des bénévoles et les profits sont versés à la Fondation de santé des Collines. Si vous êtes intéressé(e) et vous avez quelques heures par mois à consacrer à une bonne cause, veuillez communiquer avec Pamela Scobie au 819 459-1252, ou pamelascobie@sympatico.ca.

Complexe sportif de La Pêche

Offre d'emploi: responsable du Snack, emploi saisonnier d'environ 35 heures par semaine, du jeudi au dimanche, de la mi-septembre 2019 jusqu'à la fin de mars 2020. Le candidat ou la candidate doit connaître le domaine de la restauration rapide et être dynamique, honnête et autonome. Rémunération motivante.

Offre d'emploi: personne pour seconder le ou la responsable du Snack le samedi et le dimanche, 10 à 12 heures par semaine. Cette personne doit être dynamique, honnête et autonome et une connaissance du domaine de la restauration rapide serait considérée un atout. Emploi idéal pour étudiant(e).

Saison 2019-2020: il ne reste que quelques périodes libres pour la patinoire; visitez notre site Web ou appelez-nous pour confirmer les heures disponibles.

Salle Desjardins: salle de réception climatisée, idéale pour les réceptions de famille et les réunions; prix de location abordable.

Publicité: espace publicitaire disponible sur la surfaceuse de glace (Zamboni) offrant une visibilité incomparable pour votre société. Nous avons aussi d'autres espaces publicitaires disponibles. Pour plus d'informations, appelez-nous au 819 456-1535, poste 1, ou visitez notre site Web: www.complexe-sportif-la-peche.ca.

Deuxième exposition canine annuelle de Wakefield

Où: Centre Wakefield La Pêche (salle Gwen Shea)

Quand: le dimanche 25 août

Coût: 5\$ par catégorie; 25\$ pour six catégories

Pour tout autre renseignement: visitez le www.centrewakefieldlapeche.ca/events ou notre page Facebook: @CentreWakefieldLaPeche

Table autonome des aînés des Collines

Activité: cafés-rencontres pour les proches aidants

Dates: les mardis 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre, de 13h à 15h

Endroit: 17, chemin du Manoir, Perkins

Conférence: Sensibilisation à la maltraitance envers les aînés

Animatrice: Marie-Pier Macameau

Date: 17 septembre, de 13h à 15h

Endroit: 17, chemin du Manoir, Perkins

Forum de discussion: *Entre aînés, prenons notre place!*

Thèmes: logement, transport en commun, sécurité, loisirs, soutien à domicile

Date: 25 octobre, de 9h à 15h30 (entrée gratuite, repas fourni)

Endroit: 6, impasse des Étoiles, Cantley

Toutes les activités sont offertes gratuitement. Pour tout autre renseignement ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Josué Jude ou Lyne au 819 457-9191, poste 241 ou 242; sans frais au 1 855 662-4637, poste 241 ou 242.

Centre patrimonial de la maison Fairbairn

La maison Fairbairn est ouverte tous les jours de 9h à 17 h. Venez voir l'exposition sur l'alimentation et l'agriculture *D'où proviennent nos aliments?* et admirer les tableaux créés par Alyson Champ, artiste en collage, sur le thème des animaux de ferme rares ou en voie de disparition.

Dans le cadre des Journées Histoire vivante, Geneviève LeGal-Leblanc, de Ferme et Forêt, animera une journée thématique sur les «**aliments qui sortent des sentiers battus**» le dimanche 25 août, de 10h à 15 h. Consultez le site Web www.fairbairn.ca pour plus de renseignements. Découvrez les édifices patrimoniaux de Wakefield et apprenez-en plus sur les personnes qui les ont construits. Joignez-vous à nous pour une **visite guidée à pied du village historique** de Wakefield. Cette activité a lieu les samedis à 14 h. Réservation requise au moins un jour à l'avance à www.fairbairn.ca. Prix recommandé pour les personnes de 12 ans et plus: 8\$.

Participez à notre programmation interactive **Histoire vivante**, une activité destinée aux enfants, les lundis, mercredis et vendredis à 10h30. À ne pas manquer: **Lundis musicaux** mettant en vedette les meilleurs artistes de la région sur notre grande scène à ciel ouvert, tous les lundis dès 18h30. Consultez notre programmation en ligne, à Fairbairn.ca ou sur Facebook @maisonfairbairnhouse.

Fairbairn, votre histoire, votre musée!

Location du pont couvert de Wakefield

Durant les mois d'été, vous pouvez louer le pont couvert de Wakefield à la journée, pour un mariage. Pour tout renseignement concernant la location du pont, veuillez communiquer avec la Maison Fairbairn au 819 778-3382, ou par courriel à info@fairbairn.ca ou visitez www.yourfairbairnwedding.ca

Vélo-dimanche, une activité estivale agréable!

En partenariat avec la Municipalité de Chelsea, nous offrons un parcours d'environ 12 km sur le chemin de la Rivière, avec circulation automobile réduite* et patrouilleurs à vélo pour des randonnées sécuritaires. Ce parcours est offert tous les dimanches à partir du 2 juin, de 9h à 14 h, et jusqu'au dimanche de l'Action de Grâce, le 13 octobre prochain.

Le parcours est situé entre l'intersection de la route 105 et du chemin de la Rivière et le sympathique secteur de Wakefield. Profitez des magnifiques panoramas qu'offre ce parcours pour faire de belles et agréables randonnées à vélo, en famille et entre amis.

* Les automobilistes se rendant aux activités du Club Cascades, à la Tournée des artistes ou toute autre activité se trouvant sur le parcours, sont priés de redoubler de prudence en partageant courtoisement la route avec les cyclistes et les marcheurs.

Le Carrousel de la GRC

Quand: le 22 septembre, de 13h30 à 16h

Où: 24, chemin Shouldice, La Pêche (Rupert)

Coût: 10\$; gratuit pour les enfants de 12 ans et moins
Cette activité est organisée en partenariat avec l'association Youth Welfare de Rupert, l'association Gatineau Valley Horse and Cattle et la Municipalité de La Pêche.

Billets disponibles aux endroits suivants: IGA Famille Charles (Cantley, Gatineau, Tulip Valley), Chelsea Freshmart (Chelsea), Épicerie Francine & Denis (East Aldfield), Librairie du soleil (Hull), Restaurant Malyvia (Lac-des-Loups), magasin général (Wakefield), Magasin Général La Pêche (Lascelles), Épicerie Brennan's Hill (Low), Boucherie M S (Masham), J.B. McClelland & Sons (Poltimore), Les Serres Bourgeon Greenhouses (Rupert), bibliothèque Rupert, End of the Line (Wakefield), Dépanneur Bonne-Heure (Wakefield).

Association du lac Sinclair

Station de lavage de bateau: Espèces aquatiques envahissantes

Lavage de bateaux à compter du 17 mai jusqu'au 14 octobre. Si vous êtes en route vers le Lac Sinclair ou un lac environnant avec un bateau sur une remorque ou tout autre type d'embarcation, n'oubliez pas de vous arrêter au stationnement du Centre communautaire Ste-Sophie d'Aldfield et d'utiliser la laveuse à pression pour laver votre embarcation et votre remorque avant de les lancer dans le lac Sinclair ou dans un lac environnant.

CPA La Pêche FSC: Inscriptions pour la session d'automne

Les inscriptions pour la session d'automne du Club de patinage artistique de La Pêche débuteront le 14 septembre prochain pour nos patineurs de tous les niveaux. Nous offrons des cours d'initiation au patinage, en plus de leçons spécialisées en vue d'améliorer les habiletés en style libre, danse sur glace et interprétation de nos patineurs plus avancés.

Quand: 14 septembre

Où: Aréna du Complexe Sportif La Pêche

Renseignements: cpalapeche@hotmail.com

Facebook: CPA La Pêche FSC

Directives pour les annonces

Pour annoncer les activités de votre organisme, veuillez envoyer votre texte dans un fichier Word à l'adresse bulletin@villelapeche.qc.ca, présenté si possible comme suit :

Titre de l'événement

(2-3 lignes présentant l'événement)

Quand : xxx **Où :** xxx **Coût :** xxx

Renseignements : personne-ressource et numéro de téléphone et (ou) adresse courriel, site Web (s'il y a lieu)

Veuillez noter que les textes seront acceptés selon le principe du **premier arrivé, premier servi**. SVP respecter une limite de 3 annonces maximum par organisme pour donner la chance à tous. Les annonces d'événements et d'activités auront priorité sur les autres types d'annonce.

Prochaines tombées :

Sept. : 15 août; **Oct. :** 12 sept.; **Nov. :** 17 oct.;

Déc. : 14 nov.

LE CONSEIL DE JUILLET EN BREF

Politique d'application et de mise en œuvre de la réglementation municipale visant à encadrer la location de courte durée

La réglementation municipale visant l'encadrement de la location de courte durée est entrée en vigueur à la fin du mois de juin 2019. Étant donné que plusieurs propriétaires d'immeubles détiennent une attestation encore valide de classification de la CITQ pour une résidence de tourisme et l'obligation de respecter la distance minimale de 150 mètres d'un autre établissement d'hébergement touristique, la municipalité adopte une politique d'application et de mise en œuvre de la réglementation en accordant la priorité pour le traitement des demandes de certificats d'occupation aux propriétaires d'immeubles détenant une attestation de classification encore valide de la CITQ.

Adoption de la politique familiale et de son plan d'action

Voir article en page 1.

Réduction de la vitesse sur le chemin d'Eardley

Des citoyens inquiets de la vitesse sur le chemin d'Eardley sur une distance de 1 km entre l'intersection du chemin d'Eardley et de la route 366 ont demandé l'appui de la Municipalité dans leur démarche auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ). Pour rappel, le chemin d'Eardley est un chemin provincial; il est donc sous la juridiction du MTQ.

Par cette résolution, le conseil municipal appuie la demande de réduction de vitesse reçue des citoyens du secteur auprès du MTQ et demande à ce dernier de procéder à son analyse. Une copie de la résolution est transmise au MTQ ainsi qu'au député de Gatineau.

Adoption règlement 19-791 concernant la limite de vitesse dans les quartiers résidentiels

Un avis de motion a été donné et un projet de règlement déposé lors de la séance du conseil du 3 juin dernier pour réduire la limite de vitesse dans les quartiers résidentiels. Désormais, la limite de vitesse est fixée à 40 km/h sur les chemins suivants:

René-Lévesque, Francis, Gingras, Meunier, Werrell, des Amoureux, de l'Orée-du-Bois, Annette-Renaud, Carol,

Edgar, Gaétan, Gérald, Gilbert, Jean, Jérôme, Labelle, Laurette, Marie-Noël, Norman, P'tit-Bonheur, Christian, Gosselin, Guertin, Joseph-Philippe, Mahon Nord, Mahon Sud, Beaudoin, Biron, Larocque, Leblanc, Louise, Luc, Savane, de la Beurrerie à partir de la route 366 jusqu'au numéro civique 29, Fortin, Murray, Beech, Birch, Butternut, Oak, René-Lévesque, Parent à partir du chemin René-Lévesque jusqu'au numéro civique 853, de la Vallée-de-Wakefield à partir de la source jusqu'au chemin Riverside, Riverside à partir du chemin Rockhurst jusqu'à la zone scolaire de 30 km/h, après la zone scolaire jusqu'à la route 366, de la Batteuse et la montée Beausoleil, du chemin Pontbriand jusqu'à l'intersection de la montée Bussière et la montée Beausoleil.

Avis de motion règlement 19-792 – décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 400 000 \$

Un avis de motion est donné et le projet de règlement déposé pour un emprunt et des dépenses en immobilisations de 1 400 000 \$. Ce projet de règlement est destiné à financer la réfection de la voirie: chemins, trottoirs, accotements, fossés, ponceaux et inclut les frais des professionnels.

Avis de motion règlement 19-793 modifiant le règlement 15-700 décrétant une dépense de 93 439 \$ et un emprunt de 93 439 \$ pour les services d'architectes pour l'agrandissement et le réaménagement des bureaux administratifs

En décembre 2015, le conseil municipal avait adopté le règlement 15-700 décrétant une dépense de 93 439 \$ et un emprunt du même montant pour agrandir et réaménager les bureaux administratifs. Cependant, étant donné que le conseil travaille désormais sur le projet de construction d'un nouvel hôtel de ville plutôt qu'un agrandissement, il est nécessaire de modifier le règlement 15-700 par le 19-793. Le projet de règlement 19-793 vient donc modifier le montant de la dépense et de l'emprunt à 16 154 \$, plutôt qu'à 93 439 \$.

Soutien à la création d'un parc étoilé

La Municipalité souhaite promouvoir l'industrie touristique sur le territoire de La Pêche. Elle souhaite

donc soutenir le projet de création et de certification d'un parc étoilé pour astronomes amateurs. Le soutien de la Municipalité vise à encourager les partenariats et les discussions pour faire avancer le projet et est important pour l'obtention de subventions des gouvernements fédéral et provincial. Le soutien de la Municipalité n'est donc pas financier. Le conseiller Claude Giroux est mandaté par le conseil pour travailler sur ce projet avec les acteurs locaux, régionaux, provinciaux et nationaux.

Nomination du comité du Plan particulier d'urbanisme (PPU) de Sainte-Cécile-de-Masham

Le conseil municipal désire mettre sur pied un comité de travail pour développer un Plan particulier d'urbanisme du secteur de Sainte-Cécile-de-Masham. Les élu(es) qui désirent s'impliquer dans ce projet sont, par cette résolution, désignés pour faire partie du comité du PPU de Sainte-Cécile-de-Masham: Francis Beausoleil, Michel Gervais, Réjean Desjardins et Carolane Larocque.

Un appel à candidatures devrait être lancé dans l'Info La Pêche du mois de septembre pour les citoyens qui veulent s'impliquer dans ce projet.

Adoption du plan stratégique 2019-2023

À la suite de l'élection du 5 novembre 2017, le conseil a souhaité entreprendre une démarche de planification stratégique afin de bien organiser les actions futures. De ce fait, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les élus et les membres de l'administration, sous la direction d'un consultant externe, pour établir les priorités de la Municipalité pour les années 2019 à 2023. Une consultation publique a également été tenue au courant du mois de mai 2019 pour présenter les principaux objectifs stratégiques identifiés aux citoyens et recueillir leurs commentaires.

Trois éléments qui sont ressortis durant cette consultation ont été intégrés au document final du plan stratégique: les changements climatiques, comme enjeu, l'importance de la conservation de nos rivières et autres plans d'eau et berges, et finalement, le développement économique, oui, mais durable, dans les objectifs stratégiques.

LA VIE AU BORD DE L'EAU

D'après un texte de Nathalie Morin et Micheline Beaudry-Somcynsky

Les lacs et rivières sont une grande richesse pour la municipalité La Pêche. Les gens quittent la ville pour venir vivre au bord de l'eau, sans parler de l'écotourisme et des vacanciers qui recherchent la beauté de la nature. Pour les riverains, la valeur même de leur propriété dépend en grande partie de son emplacement près de l'eau. **Mais si on ne fait pas attention, on peut détruire cette richesse.**

Nous sommes responsables

Au fond, c'est simple. La pollution par les installations septiques, la dégradation des berges, l'empoisonnement par les pesticides et fertilisants, finissent par étouffer et tuer les plans d'eau. On est chacun responsable de protéger la vie et la qualité de l'environnement. Vous n'êtes pas seuls. Les gestes posés par chacun de nous ont un impact. **A vous de choisir: impact négatif ou positif.**

Le littoral

Quand on se met les 2 pieds dans l'eau, on touche au littoral, c'est-à-dire dans les eaux peu profondes du lac ou de la rivière. C'est là où le soleil réchauffe l'eau et que la lumière pénètre jusqu'au fond. Les plantes qui y poussent ne sont pas des mauvaises herbes qu'il faut arracher. Elles sont la source première de vie dans l'eau. Elles produisent de la matière organique qui sert de nourriture et d'abri pour les micro-organismes, larves d'insectes, petits poissons, grenouilles, etc. (attention, il ne faut cependant pas les confondre avec les plantes aquatiques

envahissantes comme le myriophylle à épi. À ce sujet, vous pouvez consulter l'article paru dans l'Info La Pêche du mois de juin 2018, en page 4, ou encore la page consacrée à ce fléau sous la section «Services Municipaux-Urbanisme-environnement».

Plus des trois quarts des êtres vivants d'un lac et d'une rivière s'y retrouvent. Si on arrache les plantes, si on remblaye les bords, si on fait des quais en ciment, on fait mourir une bonne partie du lac ou de la rivière.

La rive

La rive c'est la bande de terrain de 15 mètres de profondeur qui borde un lac ou rivière. La végétation au bord de l'eau n'est pas là pour rien. Les arbustes, les arbres, les buissons retiennent le sol avec leurs racines, même contre l'action de la glace ou de la pluie. Quand on les coupe, le sol glisse dans l'eau et étouffe le littoral jusqu'à le faire mourir. L'ombre des arbres est essentielle car la moindre variation de température détermine si le littoral vit ou meurt. On coupe pour voir l'eau, on coupe pour les chemins, on coupe pour construire. Résultat: beaucoup d'arbres disparaissent. Les lacs et rivières reçoivent des tonnes d'éléments nutritifs dont ils n'ont pas besoin, sans compter les pesticides qu'ils ne digèrent pas. **Tout ça parce qu'on a voulu vivre en ville à la campagne.**

Les eaux usées

Les fosses septiques ne sont pas la destination finale des eaux usées. Elles doivent être en bon état pour filtrer les déchets avant que l'eau retourne à la nature. Si elle n'est pas conforme ou si elle n'est pas en bon état, les eaux usées se rendent dans l'eau sans avoir été purifiées par le sol. C'est alors que les algues poussent partout et que la baignade devient impossible.

Alors, au regard de tous ces éléments présentés, une seule chose est à retenir: avant d'entreprendre quelconques travaux sur un lot riverain (en bordure d'un lac, d'une rivière ou d'un cours d'eau), informez-vous auprès du Service de l'Urbanisme et obtenez un permis ou un certificat d'autorisation. Tout ce qu'on fait sur le bord de l'eau a un impact sur l'eau. Pensez-y!

Protégeons nos ressources et nos investissements.



crédit photo: Christine Matte